

M. Bernhard Friess  
Directeur-General pour les affaires marines et la pêche  
Commission Européenne  
1049 Bruxelles  
Belgique

Dublin, Zoetermeer, Bruxelles, 5 mai 2020

Cher M. Friess,

**Objet : Consultation des conseils consultatifs sur la feuille de route sur la Stratégie « Farm to Fork »**

Le Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales (CC EOS) souhaite exprimer ses préoccupations concernant le processus de consultation pour la feuille de route sur la Stratégie « Farm to Fork » et son lien avec la conférence Web « Dialogue sur les systèmes alimentaires durables » organisée par la Commission européenne jeudi, 16 avril 2020.

Une semaine avant la conférence, qui a été présentée comme une « session de discussion », les coordinateurs de la DG MARE ont invité les Conseils Consultatifs (CC) à indiquer une délégation limitée de leurs membres. Aucune autre information au-delà du projet d'ordre du jour n'a été fournie, de sorte que les attentes exactes de la Commission à l'égard des contributions des Conseils Consultatifs ne sont pas claires.

À la suite de plusieurs questions posées par les présidents et secrétaires des CC lors de la réunion en ligne, les représentants de la Commission ont informé les participants que cette discussion en ligne était effectivement la consultation finale. Toute autre contribution doit être soumise dès que possible et au plus tard deux semaines après la date de ladite réunion. De plus, cette conférence Web serait considérée comme la « consultation ciblée des Conseils Consultatifs des pêches et de l'aquaculture » mentionnée dans la section C de la feuille de route sur la Stratégie « Farm to Fork ». Compte tenu du contexte décrit précédemment, les Conseils Consultatifs s'attendaient à ce que cette discussion soit une introduction à la consultation ciblée et non à l'étape finale. Les représentants de la Commission n'ont pas été en mesure de fournir un calendrier plus détaillé pour la publication de la Stratégie « Farm to Fork ».

Concernant le lancement de la consultation publique de la Commission sur la feuille de route sur la stratégie « Farm to Fork », nous voudrions souligner qu'il n'y a pas eu de communication officielle des coordinateurs de la DG MARE sur le calendrier exact de son lancement. Par conséquent, plusieurs secrétariats n'ont été informés qu'à un stade ultérieur ou en raison de la présentation de prises de position d'organisations individuelles. De plus, en raison de l'annulation et du report des réunions en raison de l'épidémie de COVID-19, la plupart des CC n'ont pas pu discuter et approuver les positions.

Conformément au règlement PCP 1380/2013, les Conseils Consultatifs ont pour tâche principale de soumettre des recommandations et des suggestions sur les questions relatives à la gestion de la pêche et aux aspects socio-économiques et de conservation de la pêche et de l'aquaculture à la Commission et au État membre concerné (article 44.1).

Il indique également que les Conseils Consultatifs devraient permettre à la PCP de bénéficier des connaissances et de l'expérience de toutes les parties prenantes (considérant 65) et ajoute qu'une implication appropriée des parties

prenantes, en particulier des conseils consultatifs, à toutes les étapes - de la conception à la mise en œuvre des mesures - est demandée (art. 3f).

Nous saluons les efforts de la Commission pour développer des approches alternatives pour échanger avec les CC et comprendre les limites rencontrées tandis que les services de la Commission élaborent des mesures d'urgence essentielles pour faire face à l'impact de la crise sanitaire en cours. Néanmoins, nous vous invitons à :

- Veiller à ce que les secrétariats soient informés de la publication des principales consultations publiques et des autres développements politiques pertinents ;
- Tenir compte de l'impact extraordinaire de la crise actuelle sur nos pratiques de travail, en particulier dans le développement de la Stratégie « Farm to Fork » et des processus de consultation ;
- Organiser une consultation ciblée adéquate des CC, tout en assurant la liaison avec les unités concernées de la DG SANTE et de la DG AGRI, avec un calendrier qui permet aux CC de discuter des propositions au sein de leurs membres et d'adopter des avis.

Pour le cas particulier de la Stratégie « Farm to Fork », nous pensons que les Conseils Consultatifs sont les organes les mieux placés pour donner un avis équilibré basé sur le compromis, étant donné leur composition diversifiée comprenant l'ensemble de la chaîne de valeur de la pêche (de la capture / récolte, à la transformation, commerce et exportation) ainsi que d'autres groupes d'intérêt, notamment des ONG environnementales et autres. Ce travail collaboratif apporte une valeur ajoutée aux contributions soumises par des organisations individuelles.

Nous espérons que vous prendrez nos demandes en considération et nous nous réjouissons de recevoir votre réponse dans les meilleurs délais.

Cordialement,

Emiel Brouckaert  
NWWAC Executive Committee Chairman

Jesper Raakjær  
Chairman Pelagic AC

Kenn Skau Fischer  
Chairman North Sea AC

Anne-Marie Kats  
Executive Secretary Pelagic AC

Pedro Reis Santos  
Secretary General Market AC

Cécile Fouquet  
Executive Secretary Aquaculture AC